CONSTRUIRE LE PROJET D'ORIENTATION DE L'ÉLÈVE

Tout au long de la scolarité dans le secondaire, l'élaboration du projet d'orientation des élèves repose sur les échanges avec les familles. Les conditions d'accueil et l'animation de ces rencontres inciteront les parents à se positionner dans la construction du parcours de leur enfant.

EN BREF

- Impliquer les parents dans l'élaboration du parcours d'orientation de leur enfant.
- Associer activement les parents à la construction du projet de leur enfant.
- Valoriser les compétences de chacun, développer le sens de l'engagement et de l'initiative chez les élèves.

Les échanges réguliers avec les parents et leur enfant vont faciliter la construction progressive du projet d'orientation scolaire et professionnel.

L'orientation cristallise bien souvent les appréhensions des parents quant à l'avenir de leur enfant. Le dialogue avec les professionnels de l'Éducation nationale favorisera un climat de confiance propice à l'expression du projet de l'élève.

Les rencontres permettent d'expliquer le processus d'orientation et de répondre aux interrogations des parents. Elles sont l'occasion de présenter les temps forts qui jalonnent la scolarité et elles préparent les entretiens d'orientation.

Organiser et animer une rencontre sur l'orientation

La rencontre s'adresse à tous les parents d'une classe ou d'un niveau. Tous les acteurs du parcours peuvent intervenir : l'équipe de direction, le professeur principal, d'autres enseignants du collège ou des établissements voisins, le psychologue de l'Éducation nationale (PSYEN), le conseiller principal d'éducation (CPE), les partenaires du monde économique, etc.

Les objectifs de la rencontre varient en fonction des niveaux :

- **au début de la scolarité au collège,** il s'agira de présenter aux parents les principes de l'élaboration du parcours de leur enfant afin de les impliquer dans sa construction.
- **en troisième,** il s'agira plutôt d'accueillir les proviseurs des lycées voisins, de présenter les règles de l'affectation, afin que les parents puissent se projeter plus concrètement dans le projet imaginé.

Les échanges sensibilisent les parents aux connaissances, compétences et expériences qui constituent le parcours d'orientation de leur enfant. **Ils contribueront ainsi à identifier leurs aspirations et leurs aptitudes.**

ASTUCE
MALLETTE

La réunion peut avoir lieu dans l'établissement ou :

- un centre d'information et d'orientation (CIO) ;
- un lycée, polyvalent de préférence ;
- une maison de quartier ou une maison des parents, pour aller au plus près des parents les plus éloignés de l'école.

Construire le parcours d'orientation de l'élève en collège

Le parcours d'orientation s'élabore de façon progressive, avec la participation de tous les acteurs et notamment celle des parents**.**

Les rencontres collectives dédiées à l'orientation visent à :

- **les associer aux actions** de découverte des formations et du monde économique et professionnel ;
- **les inciter à développer le sens de l'engagement et de l'initiative de leur enfant** ;
- **les encourager à être acteur** dans la construction du projet d'orientation.

Impliquer les parents dans l'élaboration du parcours de leur enfant nécessite de leur présenter les actions proposées au collège, en leur rappelant que :

- elles peuvent concourir à une meilleure connaissance de ses aspirations, de ses aptitudes et de ses expériences pour favoriser la personnalisation d'un projet cohérent ;
- elles visent aussi **la découverte du monde économique, associatif et professionnel** et celle des voies de formation ;
- **elles peuvent être proposées sur des temps dédiés**, au sein des disciplines ou de l'accompagnement personnalisé, dans les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) ou en dehors du temps scolaire ;
- elles peuvent prendre la forme **d'activités variées, de projets accompagnés, de séquences d'observation, d'actions de découverte collège-lycée, de séquences d'immersion, de débats, etc.**
- elles peuvent être animées par des partenaires extérieurs, acteurs du monde économique, professionnel ou associatif mais aussi par des enseignants ou par **les parents eux-mêmes qui peuvent présenter leur métier**, leur parcours, leur entreprise ou leur secteur d'activité.

L'implication des parents repose également sur la **qualité de l'information transmise**. Ces temps d'échanges sont l'occasion de :

- **présenter les personnes et lieux ressources** : le psychologue de l'Éducation nationale et le CIO, le professeur documentaliste et le centre de documentation et d'information (CDI), ainsi que tous les outils à leur disposition telles que les brochures et les ressources numériques proposées par l'Onisep ;
- **donner toutes les informations utiles à la réalisation du projet de**

l'élève dans le cadre des procédures d'orientation et d'affectation (Affelnet) ;
- **sensibiliser les familles aux différentes possibilités et modalités de formation,** sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti après le collège ;
- **rassurer les parents** en présentant les passerelles existantes entre les différentes voies de formation.

Impliquer les parents dans la construction du parcours individuel d'orientation

Les parents ont toute leur place dans l'accompagnement des jeunes. Les rencontres collectives permettent en outre d'aborder des questions plus transversales. Elles sont aussi l'occasion d'échanger sur :

- **la vigilance sur les stéréotypes** sociaux et sexués des formations et des métiers ;
- **les représentations erronées sur certaines formations, notamment professionnelles. Le taux d'employabilité est souvent un indicateur intéressant à présenter aux parents.**
- **l'avis des parents sur le projet personnel de l'élève** et désamorcer les éventuels conflits entre le projet de leur enfant et celui qu'ils envisagent. Dans cette situation, vous pouvez avoir un rôle de médiateur entre l'enfant et ses parents.

À SAVOIR

Informer les parents sur la séquence d'observation en milieu professionnel en classe de 3e et les aider à la recherche de lieux d'accueil :

- **leur expliquer que la séquence d'observation en milieu professionnel s'intègre dans le parcours d'orientation de l'élève**, que cette séquence vise à lui ouvrir des horizons variés et à susciter son ambition en lui offrant l'opportunité de connaître une grande diversité de métiers et de secteurs professionnels ;
- **faciliter les recherches des familles pour des lieux d'accueil des séquences d'observation en milieu professionnel** en s'appuyant sur les ressources mises à disposition par les équipes éducatives : les banques de stages établissements/bassins, les pôles de stages académiques, les ressources de l'Onisep.

Ces moments doivent faciliter la prise de parole chez les participants. Si le nombre de participants le permet, des temps d'échanges entre eux peuvent être proposés.

Laisser une trace papier de la rencontre en distribuant **une plaquette peut aider les parents à mémoriser** ce qui a été dit.

Enfin, un questionnaire d'évaluation peut être donné aux participants en fin de séance afin de savoir si la rencontre a permis de répondre à leur interrogation et dans le cas contraire, recueillir les questions laissées et d'y répondre individuellement.

Publié le 23 février 2021